

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Référence</b>                     | N° EPS032   |
| <b>Date de début de validité</b>     | 17/02/25  |
| <b>Date de fin de validité</b>       | 17/02/26  |
| <b>Code Nomenclature</b>             | 5801.22 00  |
| <b>Désignation de la marchandise</b> | Tissu velours   |
| <b>Description du produit</b>        | Il s'agit d'un tissu velours 100% coton, 440 g/m <sup>2</sup>   |
| <b>Justificatif de classement</b>    | <p>Selon la Considération Générale I.C de la Section XI, dans les Chapitres 50 à 55, le mot tissu s'entend des produits obtenus par l'entrecroisement, sur des métiers à chaîne et à trame, de fils textiles (que ces fils soient considérés comme fils des Chapitres 50 à 55 ou comme ficelles du no 5607), ou de mèches, de mono-filaments ou de lames et formes similaires du Chapitre 54, de fils dits de chaînette, de rubans étroits, de tresses ou de rubans sans trame en fils ou fibres parallélisés et encollés. Les tissus des Chapitres 50 à 55 peuvent être écrus, décolorés, crévés, blanchis, teints, fabriqués avec des fils de diverses couleurs, imprimés, chinés, mercerisés, glacés, moirés, gaufrés, grattés, foulés, gazés, etc.</p> <p>Selon la NESH de la Position 58.01, les velours et peluches coupés sont dits par la trame lorsque leurs poils sont formés par des fils de trame (dits fils de trame de poil). Ils sont ordinairement fabriqués en faisant passer alternativement les fils de trame de poil sous certains fils de chaîne, puis sur plusieurs fils de chaîne voisins, sur lesquels la trame de poil forme des flottés. Ces flottés de trame sont coupés après tissage, pour produire des poils. On obtient un résultat semblable en disposant des fers parallèlement aux fils de chaîne et en coupant la trame de poil en cours de tissage. Dans les velours et peluches par la trame, les poils sont donc maintenus par des fils de chaîne de fond.</p> <p>Notre échantillon est un tissu velours noir, 100% coton, dont la densité du tissu est de 440 grammes par mètre carré. Après examen, L'examen approfondi de l'article a permis d'identifier que le tissu est formé par des boucles de fils coupées, disposées perpendiculairement aux fils de trame, caractérisé par des côtes en relief parallèles. Le tissu est tissé avec un fil supplémentaire destiné à former le velours. Après la coupe, les fils coupés se redressent et donnent la touché douce et duveteuse caractéristique du velours.</p> <p>Application de la RGI 1 et de la RGI 6 du SH.</p> |
| <b>Illustration photo</b>            |   |